

CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

REUNION du 21 MARS 2018

Convocation en date du : 15/03/2018

Date d'affichage de la convocation : 15/03/2018

Date d'affichage du Procès-Verbal : 24/03/2018

L'an deux mille dix huit, le vingt et un mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel POURCELOT, Maire.

Présents :

MM. Pierre AURAY, Roger BESSON, André CHARNAY, André DARGAUD, Serge DESROCHES, Laurent DUFOUR, Michel POURCELOT, Philippe PROST, Marcel RENON
Mmes Denise FORESTIER, Christiane LANCIAUX

Absents-excusés : M. Stéphane VIAL a donné procuration à M. Philippe PROST
Mme Jacinthe AUJAL a donné procuration à M. Michel POURCELOT
Mme Estelle GATILLE a donné procuration à M. Marcel RENON
Mme France LOVEIRY a donné procuration à M. Serge DESROCHES

Mme Christiane LANCIAUX a été élue Secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire présente Mme Marie-Thérèse Laffay, nouvelle correspondante du Journal de Saône et Loire qui assiste à la réunion.

1°) Bilan réhabilitation des bâtiments communaux

M. André Dargaud rappelle que la précédente mandature avait réalisé des pré-diagnostic énergétique en 2014 de tous les bâtiments communaux. Un appel à projet a été lancé par la Ministre d'Economie Mme Ségolène Royale, relayé par la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier pour des travaux de rénovation énergétique. 3 bâtiments ont été retenus, les 2 anciennes écoles et la Mairie car ils étaient les plus gros consommateurs d'énergie. Les travaux avaient été estimés à 400 000 € ramené à 390 000 €, montant sur lequel s'est basé le Ministère de l'Environnement pour attribuer une subvention Tepcv en 2015 de 193 500 €.

Un bureau d'étude a été mandaté pour une étude thermique afin de définir les objectifs d'économie d'énergie, avec les travaux suivants à réaliser :

- Isolation extérieure
- Changement huisseries à l'école du bas + installation de volets isolants dans les 3 bâtiments

- Isolation des combles
- Changement de l'éclairage par des ampoules leds
- Installation de vannes thermostatiques sur les radiateurs
- V.M.C.
- Changement chaudières à la Maison des Associations et à l'ancienne école du bas

Les travaux se sont terminés par l'isolation des combles en janvier 2018, le montant total des travaux s'élève à 409 225,92 € TTC.

Les comptes ont été certifiés par la Trésorerie, la demande du solde de la subvention TEPCV a été sollicitée. Nous sommes toujours en attente de la notification de la subvention du FEADER.

Le cabinet WBI a transmis un rapport certifiant le respect du label BBC.

2°) Commission travaux

- salle des fêtes : la vitrification du parquet a été commandée et devrait commencer la semaine prochaine. Ces travaux sont prévus sur 3 semaines.

- implantation borne électrique vers la station-service : l'installation est prévue pour fin juin début juillet. Une rencontre est prévue avec le Sydesl pour définir l'emplacement exact.

- travaux le long du déplacement doux vers le stade : le talus serait à végétaliser. Le devis de l'entreprise Ballandras s'élève à 4 224 € TTC. Serait également à prévoir la fourniture de terre. Les travaux pourraient se réaliser en fin d'année.

- appartements ancienne école du bas : les travaux du 1^{er} logement sont terminés, le 2^{ème} est en cours de rénovation et sera disponible à la location au 1^{er} avril prochain. Il conviendrait de réviser le loyer de ce logement eu égard des travaux de rénovation effectués et propose une location à 330 €.

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant du loyer à 330 € à compter du 1^{er} avril 2018.

- groupe scolaire :

M. Philippe Prost donne connaissance des devis sollicités pour la vérification annuelle des installations froides et de cuisine à la cantine scolaire mais également à la salle des fêtes et à la maison des associations.

Les devis de l'entreprise Perrier s'élève à 1 085 € H.T.

Le Conseil Municipal,

- accepte le contrat n° 35634 d'un montant de 695,00 € H.T. pour l'ensemble du matériel de la cantine scolaire,

- accepte le contrat n° 35634 d'un montant de 390,00 € H.T. pour le matériel de la salle des fêtes et la maison des associations.

Problème avec un des frigos de la cantine : dépôt d'une poudre blanche à cause, semble-t-il, de la peinture d'un tuyau qui se dégrade. Un devis a été sollicité.

3°) Commission voirie

- Chemins non goudronnés : les travaux ont été compliqués en raison des conditions climatiques et de la disponibilité des entreprises.

Un tractopelle a été prêté par l'entreprise Balland pour permettre à l'employé municipal de réaliser des travaux :

- Chemin des Manetiers
- Chemin de Moulin de Monnet
- Chemin du Buisson à La Vernée
- Chemin à la Vieille Route
- Chemin de Poizolles

- Reste l'empierrement de chemins en attendant de meilleures conditions.

- Une mini-pelle a été louée pour réaliser des traversées de chemin. Les travaux se sont étalés sur 4 journées. Reste des travaux à effectuer à l'Orme, La Roche et Combe Monnet.

- Voirie communautaire : l'entreprise Thivent doit commencer début avril pour la voirie du bourg :

- parking derrière la Mairie
- rue du Cimetière
- chemin à l'arrière de Groupama
- cheminement accès Champ des Fleurs
- accès Champ de la Croix
- canalisation Rue de la Gare

- Il est présenté un projet de signalétique pour le carrefour de la Gare avec un rond-point marqué au sol. Il conviendrait de travailler sur la signalétique complète du quartier de la Gare. MM. André Charnay et Roger Besson sont chargés de ce dossier.

- Travaux réhabilitation lagune : les travaux ont commencé, des travaux de curage du 1^{er} bassin doivent se réaliser prochainement

4°) Questions diverses

- Ecole :

Un conseil d'école s'est tenu dernièrement, les points suivants ont été abordés :

- Le plan particulier de mise en sécurité (PPMS) a été présenté
- Demande d'achat d'ordinateur et d'un rétro-projecteur pour la classe de CP et la Direction
- Rajout de porte-manteaux coté primaire
- Demande de rencontre avec les 2 directions suite à des problèmes de passage d'informations lors d'intempéries notamment.
- point récurrent concernant l'entrée du groupe scolaire : l'entrée se fait Rue du Stade et non pas le long de la Départementale. Il est rappelé qu'un passage piétonnier Rue du Stade a été réalisé pour sécuriser au maximum l'accès à l'école.

- Le Maire indique qu'il a reçu un mail de l'inspection académique sollicitant une rencontre entre les communes de Dompierre les Ormes, Vérosvres, Beaubery et Montmelard pour discuter de l'avenir des RPI. Une réunion doit avoir lieu soit le 25 avril soit le 23 mai prochain.

Une fermeture de classe sur Dompierre devrait être effective à la rentrée de 2019.

- Le Consul du Bénin doit se rendre à l'école le 06 avril prochain, rencontre à l'initiative de Villages Solidaires.

- Rézo pouce : le Maire rappelle qu'un Rézo Pouce a été mis en place sur le territoire de la Communauté de Communes St Cyr Mère Boitier et explique que ce réseau cumule deux modes de locomotion automobile : l'autostop et le covoiturage.

Des panneaux doivent être installés vers l'abri bus en dessous de l'église, vers la caserne des pompiers et vers le rond-point des Meuniers.

- Pas de nouvelles concernant l'accueil des migrants. Une loi est toujours en attente de validation au Sénat.

- Intervention de M. Pierre Auray :

- Est-ce que le frigo de la salle des fêtes est réparé ? L'entreprise Perrier a fait le dépannage.

- A-t-on des nouvelles des dossiers de demande de subvention pour l'aménagement de la Place ? Les dossiers ont été envoyés, pas de réponse pour l'instant

- Les nouveaux locataires de l'ex local ADMR ont-ils emménagé : la prise de possession des lieux est repoussée pour l'instant.

- Intervention de M. André Charnay : il rappelle que les poubelles du hameau de La Fay ont été placées en bordure de la Départementale en attendant la création d'une plate-forme béton mais que cela s'avère relativement dangereux. Les travaux ne pouvant pas se faire actuellement, des cailloux 31/5 viendront combler le terrain, les poubelles pourront être ainsi remises à leur emplacement initial.

- Randonnée nocturne : le calendrier est paru, celle de Dompierre aura lieu le 21 août prochain.

- **Délégation de mandat au Sydesl pour la mise à disposition des données énergétiques multi-fluides**

Vu les articles D111-53 et D111-55 du code de l'énergie ;

Vu les articles L 2224-31 et L. 2224-38 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et notamment son article 198 ;

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le SYDESL propose aux collectivités du département la mise en œuvre d'une politique d'efficacité énergétique complète, comprenant notamment les aspects suivants :

- Mise en place d'un plan d'actions visant à la rénovation énergétique des bâtiments les plus énergivores ;
- Accès gratuit à une application de suivi des consommations énergétiques des communes.

Pour mener à bien ces différentes actions de manière mutualisée, le SYDESL requière une délégation de mandat pour la mise à disposition de données énergétiques de la commune mentionnées à l'article D.111-53 et en application de l'article D111-55 du code de l'énergie.

Le Conseil municipal décide :

- de donner mandat au SYDESL pour qu'il récupère directement les données de consommation auprès des fournisseurs et/ou distributeurs tous fluides, conformément aux textes susvisés ;
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer le mandat de délégation au SYDESL pour la récupération de ces données de consommation énergétique.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 11/04/2018 à 20 h 00

Prochain bureau municipal : 11/04/2018 à 18 h 00

Fin de séance : 21 h 30